

LIGNE DE CHEMIN DE FER BRUXELLES – NAMUR AMBULANTS : MIDI V & MIDI VI

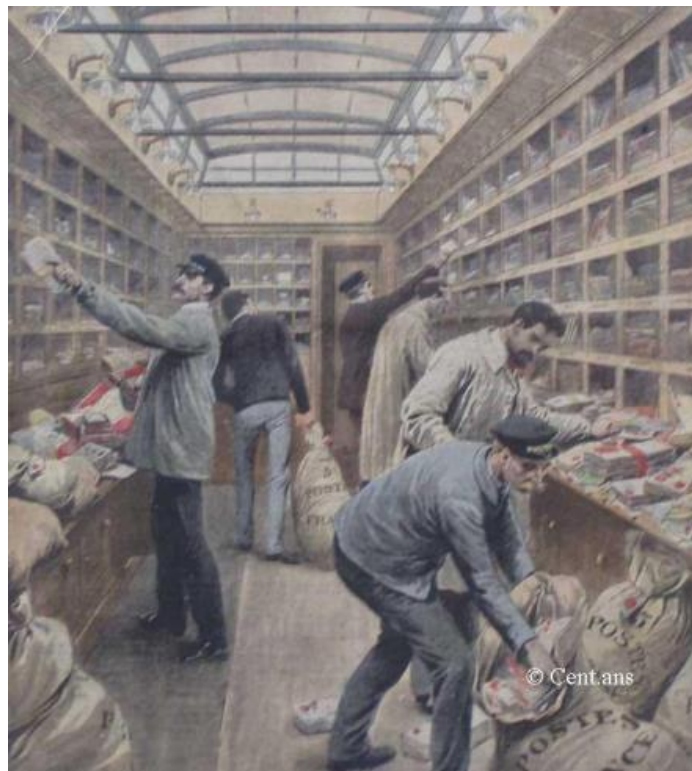
Introduction

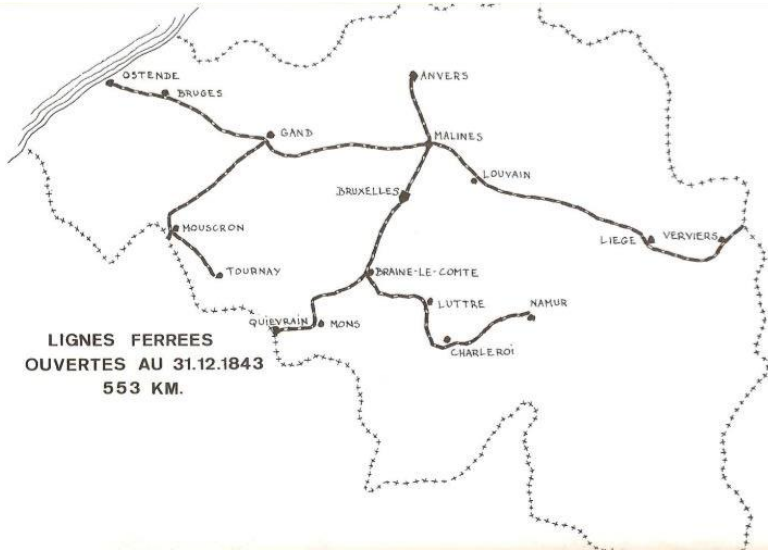
L'ambulant est un bureau postal aménagé dans un wagon de chemin de fer.

L'histoire de l'ambulant est directement liée à celle du chemin de fer.

En vue de faciliter le service postal en général et principalement le service rural, un arrêté royal avait été donné à Bruxelles en vue de charger les receveurs des Chemins de fer, du service de la Poste aux lettres. Les courriers postaux devaient se trouver à la station des chemins de fer 5 à 10 minutes avant l'arrivée des convois. Durant le trajet, les dépêches étaient confiées à un garde-convoi et elles étaient étiquetées au nom de la station de délivrance.

La Belgique fut le premier pays continental à implanter des lignes de chemin de fer. Le but avoué était le transport des marchandises, surtout vers l'étranger, y compris le courrier. On a créé la ligne de l'EST, vers la Prusse, la ligne du MIDI, vers la France, la ligne du NORD, vers les Pays-Bas, la ligne de l'OUEST, vers la Grande-Bretagne, par Ostende.





Les premiers ambulants de notre pays datent de 1840. Les bureaux ambulants avaient des activités réduites, ils ne traitaient que les lettres, pas les imprimés, ni les lettres chargées ou les opérations financières ...



Mise en service des lignes MIDI 5 et MIDI 6

L'organisation des ambulants Midi 5 et 6, sur la ligne de chemin de fer de Bruxelles à Namur, trouve son origine en 1850. A cet effet, on a créé sur le tracé de la ligne différentes stations-perceptions, par exemple, Tamines, Ecaussines, Marchienne-au-Pont, Roux, ... On a également déplacé des bureaux de perception en leur donnant un statut de station-perception, par exemple : Châtelet déménagé à Châtelineau et Spy est transféré à Moustier, le 1^{er} décembre 1850.

Certaines stations, comme Auvelais, ne possédaient qu'une boîte-aux-lettres, il faudra attendre le 26 juin 1861, pour que cette halte devienne une station-perception. La levée des boîtes des stations était effectuée dix minutes avant le départ ou le passage du train. Les préposés au travail dans le wagon postal destiné à l'acheminement du courrier formaient une équipe immuable que l'on dénommait une brigade.

Les marques postales

Au début, ces deux ambulants étaient considérés comme des bureaux secondaires, ils possédaient le statut de bureau de distribution, leur oblitération comportait des barres verticales jusqu'en 1854. Puis, ils deviennent des bureaux postaux de niveau de perception.

Une lettre traitée par un ambulant doit comporter en principe trois marques postales :

- le cachet à date de départ.
- l'oblitération de l'ambulant.
- la griffe d'origine de la station de prise en charge.

Celle-ci peut-être frappée au tampon ou d'une manière manuscrite. Elle permet de vérifier la distance parcourue par la lettre dans un but tarifaire. Le nombre et le statut des stations ont évolué au cours du temps.

GOSSELERS COURCELLES



Monsieur Herpin, L...

de la g^{de} de p^a

Falissolle



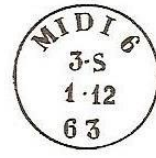
TIMBRES d'annulation

TIMBRES d'annulation



TIMBRES à date

TIMBRES à date



Sur base d'articles publiés par Jean Vanhingeland et Jean De Bast.

D.Goffin